



# TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT 2018-2019

		Classe Passerelle	Petite, moyenne et grande section	Modalités de paiement
<b>Droit d'inscription annuel</b>				
1 <sup>er</sup> enfant		70 €		Au plus tard le 15 janvier par chèque 2 chèques possibles <b>Non remboursable</b>
à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant		60 €		
<b>Cotisations annuelles</b>				
Frais d'entretien du bâtiment	par famille	40 €		Paiement en <b>3 fois</b> : le 10 septembre, le 10 octobre et le 10 novembre par prélèvement automatique
Frais administratifs		15 €		
Cotisations Enseignement catholique (UDOGECC + DDEC)	par enfant	47 €		
<b>Scolarité mensuelle de septembre à juin incluant les intervenants extérieurs, les sorties* et les spectacles</b>				
1 <sup>er</sup> enfant : scolarité		229 €	75 €	le 10 de chaque mois par prélèvement automatique
Ateliers d'anglais (oursons 1 fois/sem – autres sections 3 fois/sem)		9 €	15,6 €	
Psychomotricité		9 €	9 €	
Sorties / spectacles		4 €	4 €	
<b>TOTAL</b>		<b>251 €</b>	<b>103,6 €</b>	
Remise sur la <u>scolarité</u> de 10% à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant inscrit, 20% à partir du 3 <sup>ème</sup> et 30% à partir du 4 <sup>ème</sup> *				
<b>Cantine par enfant</b>				
Forfait mensuel (min 3 mois)		58 €		le 10 de chaque mois par prélèvement automatique
Ticket occasionnel		5,5 € / repas		A réception des factures par virement, chèque ou espèces
<b>Garderie par enfant</b>				
<b>Forfait mensuel</b>	Matin <b>ou</b> soir	35 €		le 10 de chaque mois par prélèvement automatique
	Matin <b>et</b> soir	70 €		
<b>Occasionnelle</b>	Matin <b>ou</b> soir	4 €		A réception des factures par virement, chèque ou espèces
	Matin <b>et</b> soir	7 €		

\*hors classes vertes en MS et GS

\*\*la réduction s'applique sur l'enfant le plus âgé.

- Les chèques sont à établir à l'ordre de l'A. P. F. et à remettre dans la boîte aux lettres A. P. F. prévue à cet effet dans le hall d'entrée de l'école.
- Chaque règlement doit impérativement se faire sous enveloppe portant le nom de votre enfant, sa classe et l'objet du règlement.
- Pour tout règlement en espèces, un justificatif de versement vous sera remis et devra être contresigné par vos soins.

Adresse mail pour recevoir les factures (écrire en majuscules) : .....

Ecole Maternelle des Lucioles - 2 avenue de la Sauque - 33650 La Brède

<http://lucioles33.jimdo.com/>